

CEDEAO



Département de l'Agriculture,
l'Environnement et des Ressources en Eau
Politique Agricole Régionale (ECOWAP)

REPUBLIQUE DU BENIN



Fraternité - Justice - Travail

UNION AFRICAINE



NEPAD

Programme Détaillé de
Développement de l'Agriculture
Africaine (PDDAA)

BENIN

Options stratégiques et sources de croissance agricole, de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire

Mettre en œuvre le *Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA)* à travers l'*ECOWAP* comme *pièce maitresse d'une stratégie de réduction de la pauvreté dans la sous-région* suppose que *l'agriculture et ses sous-secteurs jouent un rôle important comme sources principales de croissance favorable aux pauvres au niveau national et, particulièrement, rural.*

Le Bénin et les autres pays Africains ne cherchent pas seulement à accélérer la croissance mais également à maximiser et à élargir l'impact d'une telle croissance sur la réduction de la pauvreté. La réussite de l'agenda de l'ECOWAP/PDDAA doit être guidée par une bonne compréhension de l'impact de la croissance sectorielle et de la croissance dans les sous-secteurs agricoles sur les niveaux de revenus et de pauvreté.

Dans le cas présent, une meilleure compréhension des effets potentiels des interventions actuelles dans le cadre du Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA) permettra au gouvernement béninois de mieux cibler les options qui sont les plus susceptibles de maximiser l'impact de la croissance sur la réduction de la pauvreté.

CROISSANCE AGRICOLE ET REDUCTION DE LA PAUVRETE AU BENIN

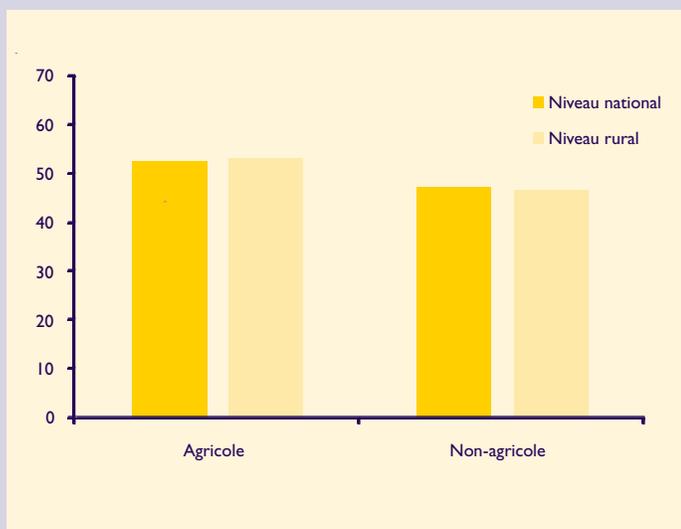
L'analyse des effets de croissancs des differents secteurs et sous-secteurs revele qu'au Bénin, la contribution à la réduction de la pauvreté due à la croissance agricole serait relativement plus élevée que la contribution due à la croissance des secteurs non-agricoles. Une réduction de la pauvreté de 1% – aux niveaux rural et national – peut être attribuée pour plus de moitié à la croissance du secteur agricole (Graphique 1).

Bien que la croissance accélérée de l'ensemble de l'agriculture puisse être la stratégie de réduction de la pauvreté la plus prometteuse actuellement disponible pour le Bénin, une telle stratégie doit reconnaître que les sous-secteurs agricoles ne contribuent pas de la même manière à la croissance et à la réduction de la pauvreté. L'importance de la contribution à la croissance de chaque sous-secteur est mesurée par ses parts initiales dans le revenu et l'emploi et par son potentiel à contribuer à l'accélération de la croissance.

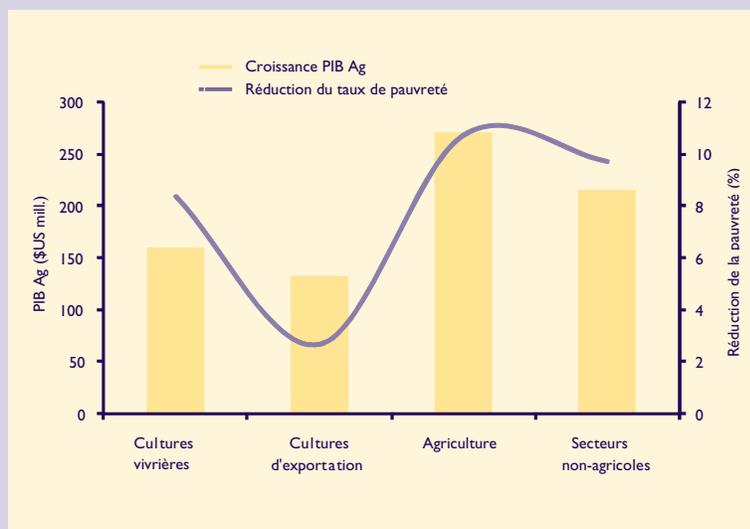
Le Graphique 2 illustre la contribution à long terme (2015) à la croissance agricole et à la réduction de la pauvreté des différents groupes de cultures. Sur ce Graphique, l'axe de gauche et les barres montrent les contributions

au PIB agricole résultant d'une croissance annuelle additionnelle de 1% dans chaque groupe de culture. La courbe et l'axe de droite montrent les contributions correspondantes relatives à la réduction du taux de pauvreté. Le sous-secteur des cultures vivrières révèle la plus grande contribution aux revenus agricoles et à la réduction de la pauvreté. Une croissance additionnelle annuelle de 1% soutenue jusqu'en 2015 dans ce sous-secteur générerait un revenu supplémentaire de \$US 160 millions. La baisse correspondante du taux de pauvreté national serait de 8,4%. Les contributions équivalentes des cultures de rente seraient nettement plus faibles, soient respectivement des revenus agricoles supplémentaires de \$US 133 millions et une réduction de la pauvreté de 2,7%. Il faut remarquer que la contribution du secteur agricole est plus grande que celle de l'ensemble des autres secteurs de l'économie. A l'horizon 2015, une croissance additionnelle annuelle de 1% de l'ensemble du secteur agricole augmenterait les revenus agricoles de \$US 271 millions et réduirait la pauvreté de 10,7%. Par contre, la réalisation d'une telle croissance additionnelle dans les secteurs non-agricoles limiterait les revenus supplémentaires à \$US 215 millions et la baisse correspondante du taux de pauvreté de 9,7%.

Graphique 1 : Contribution de la croissance agricole à la réduction de la pauvreté aux niveaux national et rural (%)



Graphique 2 : Contributions sous-sectorielles à la croissance du PIB agricole (millions de \$US) et à la réduction de la pauvreté (%)



EFFICACITE

DES STRATEGIES ALTERNATIVES DE CROISSANCE PAR RAPPORT A LA REDUCTION DE LA PAUVRETE

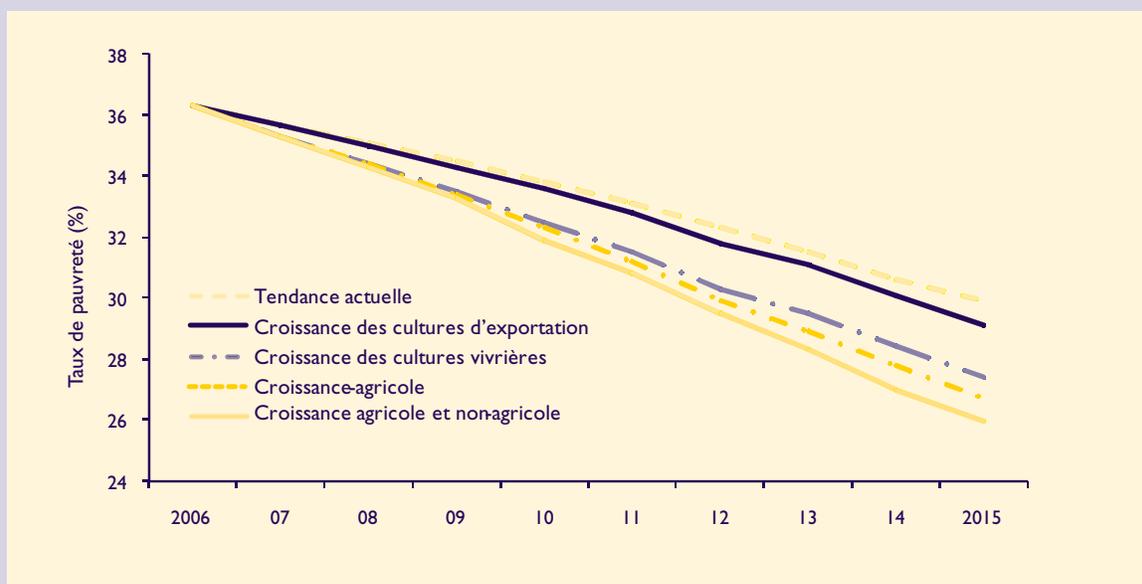
Les potentiels de réduction de la pauvreté à long terme (horizon 2015) de quelques stratégies alternatives de croissance sont exposés sur le Graphique 3. La courbe supérieure (scénario de base) indique la baisse du taux de pauvreté sous l'hypothèse d'une continuation des tendances actuelles dans l'ensemble de l'économie; ce qui résulterait en une réduction modeste de la pauvreté de 36,3% en 2006 à 29,9% en 2015. La deuxième courbe à partir du bas décrit un rythme plus accéléré de réduction de la pauvreté sous une stratégie qui réussirait à créer une croissance additionnelle de 1% dans l'ensemble du secteur agricole comparativement à sa croissance de base. Le taux de pauvreté baisserait à 26,7% en 2015, soit une réduction de 3,2 points de pourcentage grâce à un gain de seulement 1 point de pourcentage sur la croissance agricole de base. Les courbes situées entre les deux précédentes représentent la baisse supplémentaire de l'incidence de pauvreté qui serait atteinte si le Bénin choisit une stratégie qui réalise une croissance additionnelle de 1% dans un sous-secteur particulier, notamment les cultures vivrières et les cultures d'exportation. La baisse additionnelle de

l'incidence de pauvreté atteindrait 2,5 points de pourcentage dans le cas des cultures vivrières, mais seulement 0,8 point de pourcentage dans les cas des cultures d'exportation. Ainsi, contrairement à une stratégie « vivrière », la stratégie basée sur les cultures de rente apporterait un bénéfice moins que proportionnel à l'effort de croissance qui y serait consenti. Toutefois, toutes ces stratégies sous-sectorielles sont moins efficaces en matière de réduction de la pauvreté qu'une stratégie élargie à tout le secteur agricole.

La courbe inférieure révèle la contribution additionnelle que revêtirait une stimulation de la croissance dans les secteurs non agricoles. Elle indique qu'une stratégie qui réussit à créer une croissance additionnelle de 1% à la fois dans l'ensemble des secteurs non agricoles et dans le secteur agricole entraînerait une baisse du taux de pauvreté de 3,9 points de pourcentage, soit une baisse supplémentaire de 0,7 point de plus que la stratégie portant uniquement sur la croissance agricole. En définitive, ces résultats démontrent que les stratégies isolées seraient moins efficaces pour la réduction de la pauvreté qu'une stratégie globale qui vise une croissance agricole et non agricole largement diversifiée.

Il peut être extrêmement difficile d'atteindre effectivement le taux de croissance agricole très élevé – estimé à 13,1% – qui serait requis pour réaliser l'OMD de pauvreté en 2015 (Voir *Brochure 2: Croissance agricole, réduction de la pauvreté et sécurité alimentaire: Performance récente et perspectives*). Toutefois, les résultats exposés ci-dessus

Graphique 3 : Incidence de la pauvreté en 2015 sous des stratégies de croissance alternatives (%)



indiquent que le Bénin peut faire des progrès significatifs vers cette cible de 2015 – en assurant une mise en œuvre réussie de l'agenda du PSRSA de manière à générer une croissance largement diversifiée aussi bien dans le secteur agricole que dans les secteurs non agricoles.

L'analyse précédente des sources alternatives de croissance et des résultats de réduction de la pauvreté nous permet de tirer les leçons suivantes pour la conception et la mise en œuvre des stratégies visant à atteindre la cible de croissance de l'ECOWAP/PDDAA et à réaliser l'OMDI au Bénin:

- (i) L'agriculture restera la principale source de croissance et de réduction de la pauvreté aussi bien au niveau national qu'au niveau rural au cours des 10–15 prochaines années.
- (ii) Une continuation des tendances récentes de croissance du secteur agricole réduirait le taux de pauvreté national de seulement 6,4 points de pourcentage à l'horizon 2015 par rapport à son niveau estimé en 2006 pour le pays (36,3%).
- (iii) Des stratégies de croissance isolées visant individuellement l'un ou l'autre des principaux sous-secteurs agricoles baisseraient le taux de pauvreté moins que proportionnellement à l'effort qui y serait consenti, sauf dans le cas des cultures vivrières où la réduction de la pauvreté obtenue serait plus que proportionnelle.
- (iv) Le potentiel de réduction de la pauvreté pourrait être plus grand si la stratégie de croissance est largement diversifiée aussi bien dans le secteur agricole que dans les secteurs non agricoles.

Cette synthèse est tirée du rapport des experts du Bénin avec l'assistance de l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) et le soutien financier de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), du Département pour le Développement International (DFID), de l'Agence Suédoise pour le Développement International (SIDA), de l'Agence Internationale pour le Développement (USAID), et du Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ).

REPUBLIQUE DU BÉNIN

Liste des ministères impliqués dans la mise en œuvre du programme ECOWAP/PDDAA : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche; Ministère de l'Economie et des Finances; Ministère de la Prospective, du Développement, de l'Évaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale; Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature; Ministère du Commerce; Ministère de l'Industrie; Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique; Ministère Délégué auprès du Président de la République chargé du Transport; Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur.

Personnes ressources: Secrétaire Général du MAEP, M. Aly BOUCO IMOROU : (+229)21300410; Directeur de la Programmation et de la Prospective, M. Assogba HODONOU : (+229) 21300289; Cellule PNIA, M. Christophe K. T. MEDENOU (+229)95843324 et M. Martin HOUNDONOUGBO (+229)95421526; Cellule CEDEAO, M. Mohamed ASSANI (+229)95961966.